

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

Site Natura 2000 Directive Habitats

Havre de Saint-Germain-sur-Ay - Landes de Lessay



FR2500081



Bilan d'activités 2022



COTENTIN



Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Mission d'animation et de concertation..... | 3 |
| I. Contrats Natura 2000, MAEC & Charte Natura 2000 | 3 |
| 1. Contrats Natura 2000..... | 3 |
| 2. Bilan des contrats Natura 2000..... | 7 |
| 3. Mesures agro-environnementales climatiques (MAEC)..... | 8 |
| 4. Charte Natura 2000..... | 9 |
| II. Suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs | 10 |
| 1. COPIL | 10 |
| 2. Réunion avec les partenaires techniques | 10 |
| 3. Suivi de dossiers / veille | 12 |
| III. Etudes / suivis | 16 |
| IV. Communication/sensibilisation..... | 20 |
| SUIVIS SCIENTIFIQUES DES HABITATS ET DES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE | 21 |
| I. Suivi des espèces d'intérêt communautaire..... | 21 |
| 1. Triton crêté..... | 21 |
| 2. Flûteau nageant | 22 |
| 3. PROTOCOLE « VIGIE CHIRO » | 27 |
| II. Suivi des travaux de gestion..... | 29 |
| Perspectives 2023 | 34 |

MISSION D'ANIMATION ET DE CONCERTATION

I. Contrats Natura 2000, MAEC & Charte Natura 2000

1. Contrats Natura 2000

En 2022, la DREAL de Normandie n'a pas lancé d'appel à projets pour le financement des contrats Natura 2000 car nous arrivons en fin de programmation. Le prochain programme financier 2023-2027 utilisera des fonds FEDER ; les dossiers seront instruits par la Région Normandie.

Huit autres contrats sont en cours d'application – cf. tableau ci-dessous :

Tableau 1 : contrats Natura 2000 en cours d'application en 2022.

| N° de contrat | Lieu | Intitulé | Signataire | Période | Coût | Etat d'avancement |
|---------------|--|--|-------------------|-----------|----------|------------------------------------|
| 26 | Dunes de Créances | Lutte contre l'érosion dunaire | CC COCM | 2018-2022 | 2 910 € | Soldé ou demande de solde en cours |
| 27 | Lande de la carrière | Entretien de landes et de tourbières | CEN Normandie | 2018-2022 | 14 130 € | Soldé ou demande de solde en cours |
| 28 | Lande communale de Lessay | Entretien de landes et de tourbières | Commune de Lessay | 2018-2022 | 14 295 € | Soldé ou demande de solde en cours |
| 29 | RNN Mathon | Entretien de landes et de tourbières | CPIE du Cotentin | 2019-2023 | 26 085 € | Soldé ou demande de solde en cours |
| 30 | Parcelle privée – lande de Créances | Restauration prairie humide à Molinie | GAEC Hérouet | 2019-2023 | 7 224 € | Soldé ou demande de solde en cours |
| 31 | Parcelle privée – Farwest Pirou | Restauration d'une lande boisée | M. Jourdan | 2020-2024 | 5 904 € | Soldé ou demande de solde en cours |
| 32 | RBD Vesly | Entretien du bas marais | ONF | 2020-2024 | 9 580 € | Soldé ou demande de solde en cours |
| 33 | Forêts communales de Pirou, La Feuillie et Millières | Restauration et entretien de mares et landes | CC COCM | 2021-2025 | 15 612 € | Soldé ou demande de solde en cours |

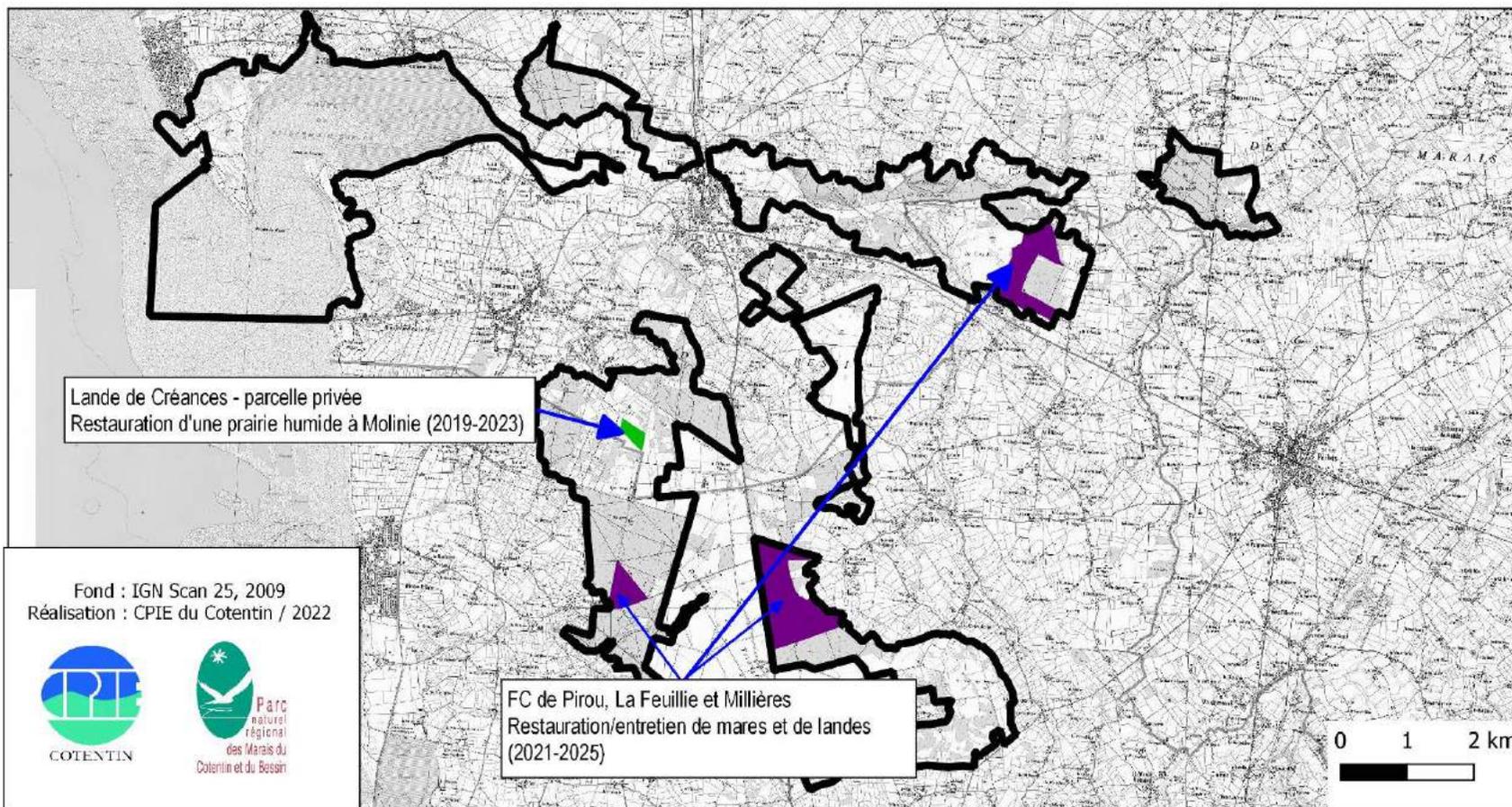
Le contrat Natura 2000 « nettoyage des laisses de mer » 2016-2020 n'est toujours pas soldé. Un contrôle est en cours sur ce dossier.

Tableau 2 : contrat Natura 2000 « nettoyage des laisses de mer » non soldé.

| N° de contrat | Lieu | Intitulé | Signataire | Période | Coût | Etat d'avancement |
|---------------|------|------------------------------|------------|-----------|----------|-------------------|
| 24 | DPM | Nettoyage des laisses de mer | CC COCM | 2016-2020 | 91 936 € | Contrôle en cours |



Contrats Natura 2000 - travaux 2022



Contrat « restauration et entretien de mares et de landes » - Forêts communales de Pirou, La Feuillie et Millières – 2021/2025

Lieu : Forêts de Pirou, de La Feuillie et de Millières.

Parcelle(s) : Millières (A 1043 et A 1080), La Feuillie (Z69, Z92, Z134, Z137, Z139, ZK60), Pirou (AO26)

Contractant : CC COCM

Durée du contrat : 2021-2025

Habitat(s) cible(s) : 3110 – Eaux oligotrophes, 4010 - landes humides, 4030 – Landes sèches, 7110*- Tourbières hautes actives, 7120 – Tourbières dégradées.

Espèce(s) cible(s) : Triton crêté.

Cahiers des charges : CDC n°6 « Décapage ou étrépage sur des petites placettes en milieux humides » - Mesure N07P / A32307P, CDC n°8 « Création ou rétablissement de mare » - mesure N09Pi / A32309P, CDC n°17 « Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement des accès » - Mesure N24Pi/A32324P, CDC n°5 « Entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger » - Mesure N05R/A32305R.

Objectif(s) : B. Améliorer la connectivité des landes ouvertes dans les landes boisées, C3. Limiter les espèces végétales envahissantes au sein des tourbières, C4.Optimiser la diversité des tourbières, I. « Favoriser et/ou créer des habitats à triton crêté », O1. Limiter les dégradations liées aux engins motorisés.

Montant de la subvention : 15 612 €

Etat d'avancement du dossier : travaux en cours.

Présentation du contrat

Cf. bilan d'activités 2021

Travaux réalisés en 2022

| Type de travaux | Quantité | Unité | Maître d'œuvre | Date d'intervention |
|--------------------------------------|----------|-------|----------------|---------------------|
| Pose d'une barrière forestière | 1 | U | STEVE | Octobre 2022 |
| Broyage mécanique d'une lande humide | 0,8 | ha | STEVE | Octobre 2022 |



Pose barrière forestière – lande de Millières (STEVE)



Broyage mécanique – lande de Millières (STEVE)

Octobre 2022

Contrat « restauration d'une prairie humide à Molinie bleue » - privé – 2019/2023

Lieu : Lande de Créances

Parcelle(s) : A3 658 (Créances)

Contractant : GAEC Hérouet

Durée du contrat : 2019-2023

Habitat(s) cible(s) : Prairie humide à Molinie bleue (6410)

Cahiers des charges : n°1 « Restauration de milieux ouverts » - Mesure N01Pi / A32301P

Objectif(s) : restaurer une prairie humide paratourbeuse à Scorzonère humble et Cirse des anglais

Montant de la subvention : 7 224,00 € H.T.

Etat d'avancement du dossier : instruit.

Présentation du contrat

Cf. bilan d'activités 2019

Travaux réalisés en 2022.

| Type de travaux | Maître d'œuvre | Quantité | Date d'intervention |
|---|----------------|----------|---------------------|
| Broyage mécanique d'une prairie humide : rognage des souches et des rémanents (broyeur forestier) | RATEL | 6,6 ha | Aout 2022 |



Broyage prairie humide *Cirsium dissectum* et *Carum verticilatum* – août 2022

2. Bilan des contrats Natura 2000

Depuis 2009, **24 contrats** ont été signés.

➤ Bénéficiaires

Le **principal bénéficiaire est la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche**. Cette collectivité a signé **11 contrats Natura 2000** depuis 2009. Les autres bénéficiaires sont : des collectivités (CD 50, communes), des associations de gestion d'espaces naturels (CPIE du Cotentin, CEN Normandie), des établissements publics (Conservatoire du littoral et ONF). Deux contrats Natura 2000 ont récemment été signés par des privés (2019 et 2020).

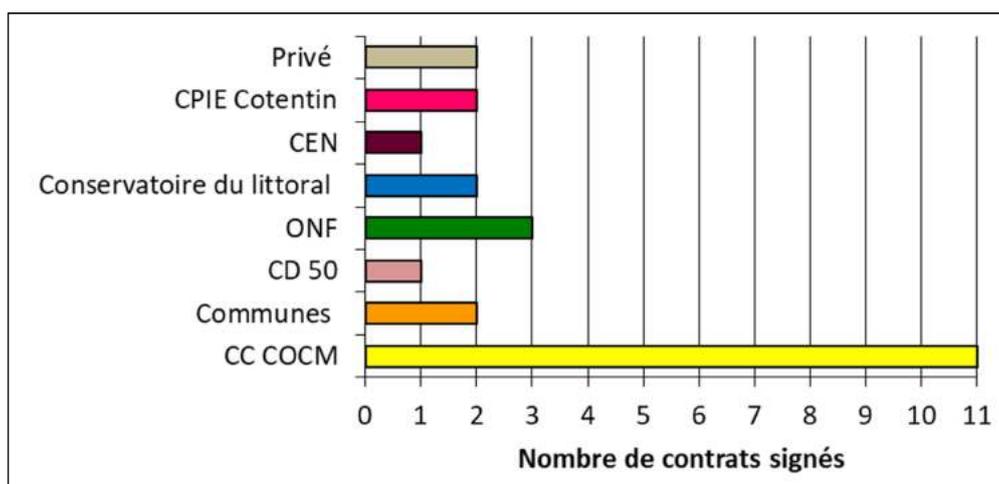


Figure 1 : bénéficiaires des contrats Natura 2000 entre 2009-2022.

➤ Engagements financiers

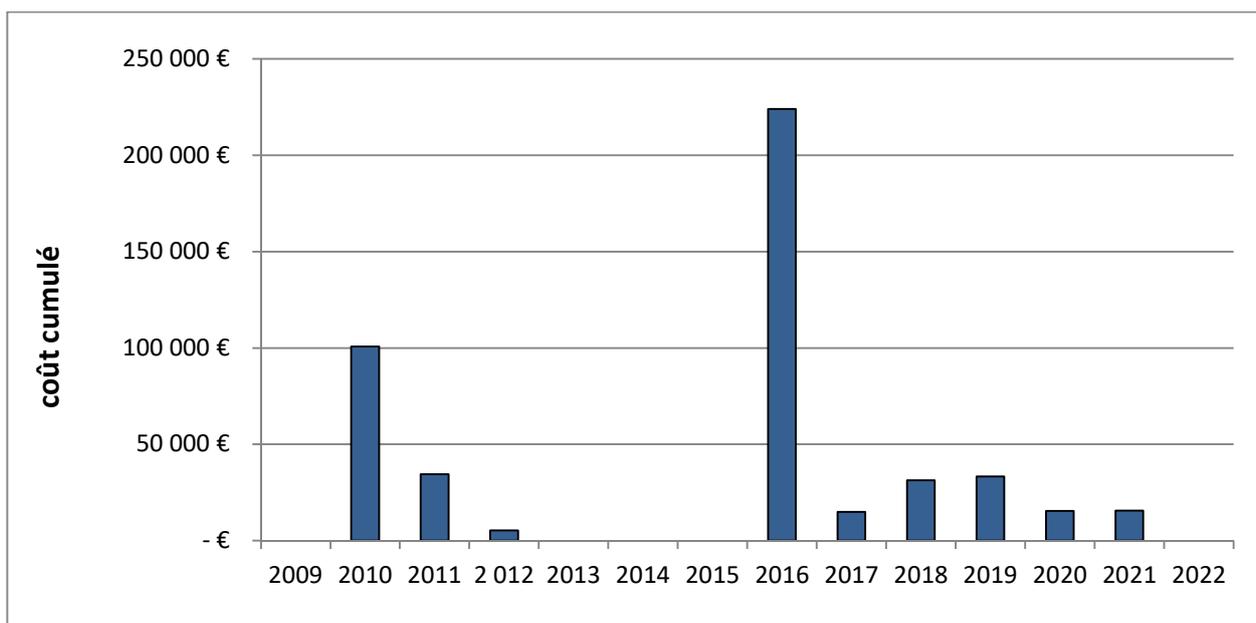


Figure 2 : montant financier des contrats Natura 2000 engagés par année depuis 2009.

Les montants cumulés des contrats Natura 2000 sont inférieurs à 35 000 € / an sauf en 2010 (100 000 €) et 2016 (plus de 200 000 €). Ces deux « pics » succèdent à des années où la contractualisation n'était pas ouverte (années blanches).

3. Mesures agro-environnementales climatiques (MAEC)

En 2022, 8 bénéficiaires ont signé **9 MAEC** pour une surface totale de 492 ha (soit 46% de la SAU¹) et un montant d'aide de 63 577 €. Ces MAEC ont une **durée d'un an** en attendant la nouvelle programmation en 202.

Tableau 3 : MAEC contractualisées en 2022.

| Code | Descriptif | Nombre | Surface (ha) | Aides/an |
|--------------|--|----------|---------------|-----------------|
| HE02 | Gestion extensive par pâturage, sans fertilisation | 2 | 21 ha | 3 138 € |
| HE03 | Fauche tardive (25/07), sans fertilisation | 4 | 45 ha | 14 111 € |
| HE05 | Gestion écologique des landes | 1 | 28 ha | 6 308 € |
| HE06 | Gestion écologique des dunes | 1 | 75 ha | 8 149 € |
| SHP2 | Gestion écologique des prés salés | 1 | 323 ha | 15 230 € |
| HE07 | | | | 16 640 € |
| TOTAL | | 9 | 492 ha | 63 577 € |

Par ailleurs, afin d'élaborer le nouveau projet agro-environnemental et climacique (PAEC) sur le site Natura 2000 pour 2023, le PNR des marais et le CPIE du Cotentin ont participé à de nombreuses réunions de la DDRAF et organisé des réunions d'information avec les agriculteurs et les institutionnels.

¹ La Surface Agricole Utile sur le site Natura 2000 est estimée à 1 080 ha.

Le nouveau PAEC élaboré sur le site Natura 2000 par le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin et le CPIE du Cotentin contient 8 nouvelles mesures contractualisables sur 5 ans. Les MAEC devront être déposées auprès de la DDTM 50 (qui reste le service instructeur) en même temps que le dossier PAC. Les agriculteurs pourront souscrire à une ou plusieurs MAEC mais uniquement en 2023. Les agriculteurs qui auront souscrit une MAEC devront suivre une formation obligatoire dans les deux premières années : connaissance de la faune et de la flore, gestion du jonc, parasitisme, rôle et intérêt des zones humides, ...

Tableau 4 : nouvelles MAEC pour 2023.

| | chargement moyen annuel | pâturage hivernal | chargement sur surface en herbe à l'exploitation | fertilisation et amendement | renouvellement couvert | Coût / ha |
|--|--------------------------------|-------------------------------------|--|-----------------------------|------------------------|-----------|
| Préservation des milieux humides | 0,6 | interdit entre le 15/11 et le 15/04 | 0,2 | interdit | interdit | 150 € |
| Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage | 0,6 | interdit entre le 15/11 et le 15/04 | 0,2 | interdit | interdit | 201 € |
| Surfaces herbagères et pastorales | Collectif 0,01 à 0,3 UGB/ha/an | | | 0 uN minéral | interdit | 51 € |
| Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage | | | | | interdit | 72 € |
| Maintien de l'ouverture des milieux | | | | | interdit | 153 € |
| Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage | | | | | interdit | 204 € |
| | date fauche moyenne | pâturage | | fertilisation et amendement | renouvellement couvert | |
| Protection des espèces niveau 3 | 25 juillet | interdit entre le 15/11 et le 15/04 | | interdit | interdit | +200 € |
| | | couvert autorisé | taille minimale | | renouvellement couvert | |
| Création de prairies | | idem BCAE1 | > 10m large | | interdit | 358 € |

Concernant la possibilité de souscrire une MAEC « lande » sur la lande de Vesly, le CPIE s'est renseigné auprès de la DDTM 50 et du PNR des Monts d'Arrée sans succès. En effet, la PAC suppose un entretien annuel des parcelles. Or pour préserver la biodiversité des landes, il est envisagé d'entretenir les parcelles une fois tous les 4/5 ans par rotation (cf. action 5a du Docob « fauche d'entretien »). Le CPIE se charge de relancer la DDTM et le PNR des Monts d'Arrée.

4. Charte Natura 2000

Aucune promotion de cet outil n'a été réalisée ; aucune charte n'a donc été signée. La compensation de l'exonération de la part communale et intercommunale, qui devait être totale, n'est plus compensée. Le seul intérêt à signer une charte est la dispense d'évaluation des incidences sur les parcelles où une charte a été signée. Dans ces conditions, la promotion d'un tel outil n'est pas envisageable.

II. Suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs

1. COPIL

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Havre de St-Germain sur Ay et Landes de Lessay » se réunira en début d'année 2023.

2. Réunion avec les partenaires techniques

Étaient présents : ANDRIEUX Claire (CC COCM), DE SAINT-JORES Stéphane (DDTM 50), DUBOSCQ Enzo (ONF), DUDOUIT François (DDTM – Coutances), FILLOL Nicolas (PNR MCB), HANNOK Antony (SyMEL), HENNACHE Céline (CD 50), LE REST Maiwenn (CPIE 50), MELOU Marlène (ONF), POULAIN Emmanuelle (CEN Normandie Ouest), STAUTH Séverine (CPIE 50), VASSEUR Sandrine (Cdl), VATTIER Laurent (DDTM 50).

Comme chaque année, une réunion a été organisée avec les partenaires techniques le 26 janvier 2023 pour **faire un point sur les actions 2022 et les projets 2023**. Les partenaires n'ayant pas pu assister à cette réunion ont été contactés par mail ou téléphone – cf. tableau page suivante. Un compte-rendu a été envoyé aux membres de ce groupe de travail.



Panneaux de présentation des réserves réalisées par l'ONF (rédaction, financement) et le CPIE du Cotentin (dessin et mise en page)

Tableau 5 : Bilan 2022 et prévisionnel 2023 des partenaires techniques.

| Partenaires | Contacts | Bilan 2022 | Projets 2023 |
|--|--|---|--|
| ONF Forêts communales Forêt domaniale | Sébastien ETIENNE Marlène MELOU Enzo DUBOSCQ | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des forêts communales et de la forêt domaniale de Vesly (surveillance, marquage, ...) : coupe sur 3 forêts en 2022 : Pirou, La Feuillie, le Haut-bois (Lessay) - suivi des travaux dans le cadre de 2 contrats Natura 2000 : RDB de Vesly et RDB de La Feuillie - création de 3 panneaux de présentation des RBD : Vesly, La Feuillie, Mare de Sursat cf. page précédente. - participation à la mise en place d'un sentier de découverte au sein de la forêt de La Feuillie - présentation au conseil municipal de Lessay d'un projet de soumission au régime forestier d'un secteur de lande situé derrière les gîtes. | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion sylvicole des forêts communales et de la forêt domaniale de Vesly (surveillance, marquage, ...) - participation au montage de contrats Natura 2000 : identification des travaux à réaliser ... - mise en place / définition du sentier de découverte au sein de la forêt de La Feuillie - suivi amphibiens et chiroptères au sein de la forêt de La Feuillie par François Dugast, agent ONF. |
| SyMEL /CELRL Dunes de la pointe du banc Lande du camp | Antony HANNOK Sandrine VASSEUR | <p>« <u>Pointe du banc</u> »</p> <ul style="list-style-type: none"> - gestion conservatoire : pâturage, broyage - stagiaire de 6 mois sur le plan de gestion des dunes de St-Germain et de Bretteville (Charline Benoit) - canalisation de la circulation du public : pose de ganivelles et aménagements d'accès à la mer <p>« <u>Lande du camp</u> »</p> <ul style="list-style-type: none"> - gestion conservatoire : pâturage, broyage - poursuite de la restauration hydraulique - analyse des données « Azuré » par le GRETIA - suivi amphibiens - présentation du plan de gestion pour la lande du camp | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion conservatoire de la lande et de la pointe du banc : pâturage extensif ... - Suivi amphibiens dans les dunes de St-Germain - Suivi <i>Maculinea</i> dans la lande de la carrière - poursuite des aménagements pour canaliser le public dans les dunes de St-Germain |
| CPIE/CELRL RNN Tourbière de Mathon | Séverine STAUTH Sandrine VASSEUR | <ul style="list-style-type: none"> - rédaction du nouveau plan de gestion => cf. bilan d'activités 2022 | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion conservatoire : pâturage / fauche - suivis scientifiques - accueil du public - organisation des 50 ans de la Réserve |
| CC COCM Forêts communales Littoral Rivières | Claire ANDRIEUX | <ul style="list-style-type: none"> - 1 contrat en cours « Restauration et entretien de mares et landes au sein de trois forêts communales : Millières, La Feuillie et Pirou » : fin des travaux et demande de solde. - Entretien des pare-feux, des rivières communautaires - poursuite de l'élaboration du PLUi | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'entretien des rivières communautaires et des pare-feux - poursuite de l'élaboration du PLUi - poursuite de la mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation aux risques littoraux sur la côte ouest de la Manche - participation au montage de contrats Natura 2000 : identification des travaux à réaliser ... - Littoral : installation de pieux hydraulique (dunes de St-Germain) |
| CD50 ENS Vallée de l'Ay | Blaise MICARD Céline HENNACHE | <ul style="list-style-type: none"> - acquisition de 9 parcelles (2,5 ha) en 2022 sur la commune de Millières (ENS Vallée de l'Ay) - réalisation de travaux de gestion sur l'ENS Vallée de l'Ay : broyage de la végétation, lutte contre la Fougère aigle, réalisation de placettes d'étrépage ... | <ul style="list-style-type: none"> - poursuite de la politique d'acquisition foncière (ENS) - poursuite des travaux de gestion - Rencontre avec la mairie de Vesly pour approbation du périmètre de préemption |
| CEN Normandie | Emmanuelle POULAIN | <p>"Lande de La Tournerie", commune de Pirou (Convention CEN / propriétaire signée en 2015)</p> <ul style="list-style-type: none"> - cartographie des habitats naturels - comité de gestion 17/05/22 - actualisation du plan de gestion - étude hydrologique en cours | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la politique d'intervention du CEN en termes de prospection foncière. - <u>secteur de Créances</u> Concernant les parcelles acquises en 2018 au nord du far west : travaux de broyage prévus car la présence de ligneux ne permet pas l'entretien par la fauche initialement prévu. |
| DDTM 50 | Stéphane de ST-JORES (<i>instruction des dossiers Natura</i>) Laurent VATTIER (suivi animation Natura) François DUDOIT (DDT Centre – Littoral) Ludovic PESNEL (DDTM 50, service « mer et littoral ») DDTM 50, service « économie agricole et des territoires » | <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des MAEC et des contrats Natura 2000 - Instruction dossiers / évaluation des incidences Natura 2000 - Suivi de l'animation du site Natura 2000 - suivi de l'AOT pacage : havre de St-Germain (période de retrait, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> - Instruction / suivi des MAEC - Suivi de l'animation du site Natura 2000 - organisation du comité de suivi (pâturage ovin dans les prés salés) |
| Région Normandie | | - | - Instruction / suivi des contrats Natura 2000 |

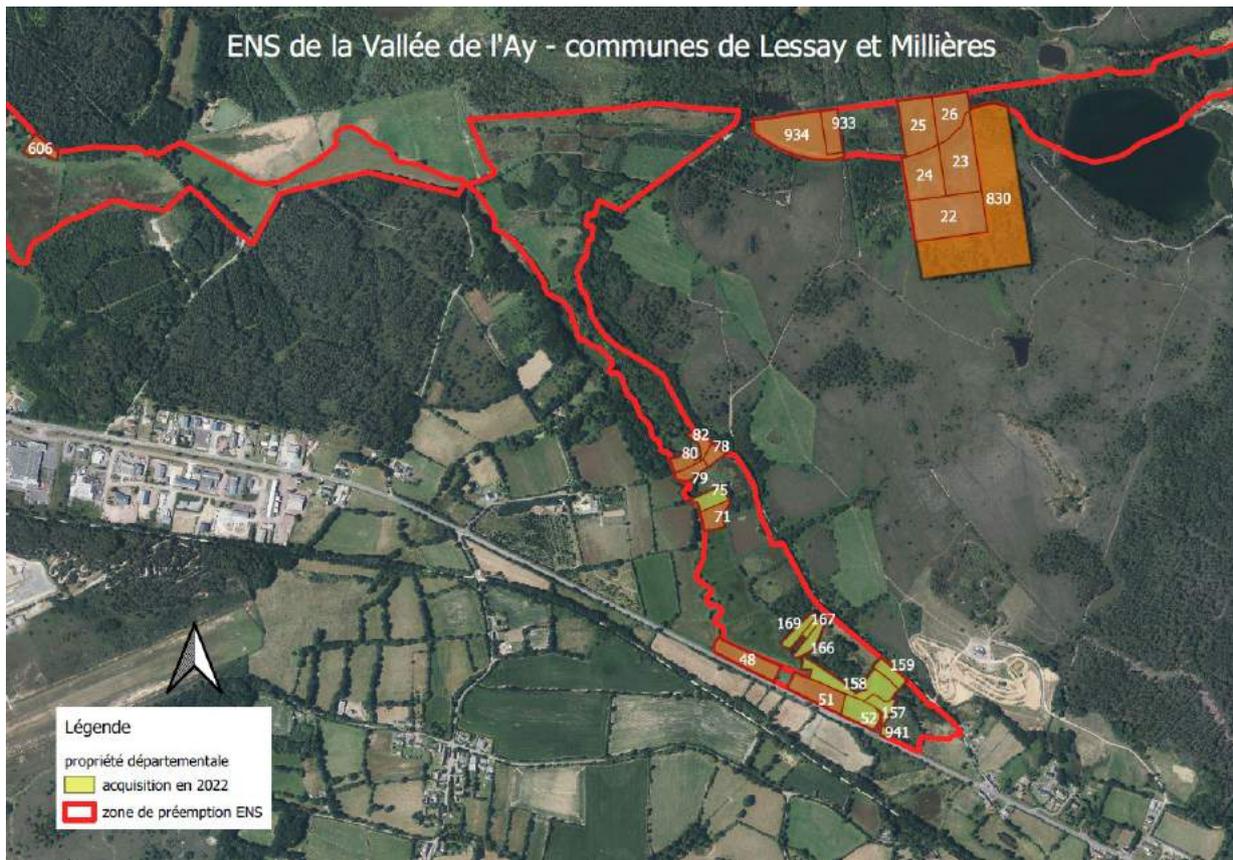


Figure 3 : acquisitions ENS "Vallée de l'Ay"



Placettes d'étrépages au sein de secteur à Fougère aigle dense – Vallée de l'Ay © CD 50

3. Suivi de dossiers / veille

Correspondance avec le Docob :

- Objectif M « S'assurer de l'intégration des enjeux écologiques dans les projets / démarches »
- Fiche n°3b « Identification / suivi de projets soumis à étude d'incidence, etc. »

❖ Havre de St-Germain : pâturage ovin

- **Clôtures** : L'association pastorale a déposé deux demandes d'autorisation pour réaliser les travaux « équipements pastoraux » : une AOT auprès de la DDTM 50 et une autorisation « site classé » auprès de la DREAL de Normandie. L'association pastorale est à la recherche de financement pour ce projet estimé à 140 000 €.

→ **Pacage** : L'AOT « pacage » a été renouvelé en 2022. Il y est indiqué que "pendant la période de retrait hivernal, un chargement hivernal d'au maximum 0,3 UGB/ha est autorisé". Or 0,3 UGB / ha correspond au chargement autorisé le reste de l'année sur le havre de St-Germain. Il n'y a donc pas de restriction en termes de chargement pendant la période hivernal. La DDTM 50 a été informée.

❖ **Prélèvement de tange – havre de St-Germain**

Face à la détérioration d'une partie de l'enrochement au niveau de la point du Banc due à l'érosion marine, l'ASA souhaite le consolider avec de la tange en attendant la réalisation des études d'impact. Après avoir obtenu une AOT et identifié les secteurs où l'extraction de tange pourrait être réalisée avec le CPIE du Cotentin et la DDTM de la Manche, l'entreprise Thomas et fils a réalisé les travaux le 14/11/22 : prélèvement de 500 m³ de tange. Le chantier avait été marqué par le CPIE du Cotentin et le suivi a été réalisé par la DDTM de la Manche.

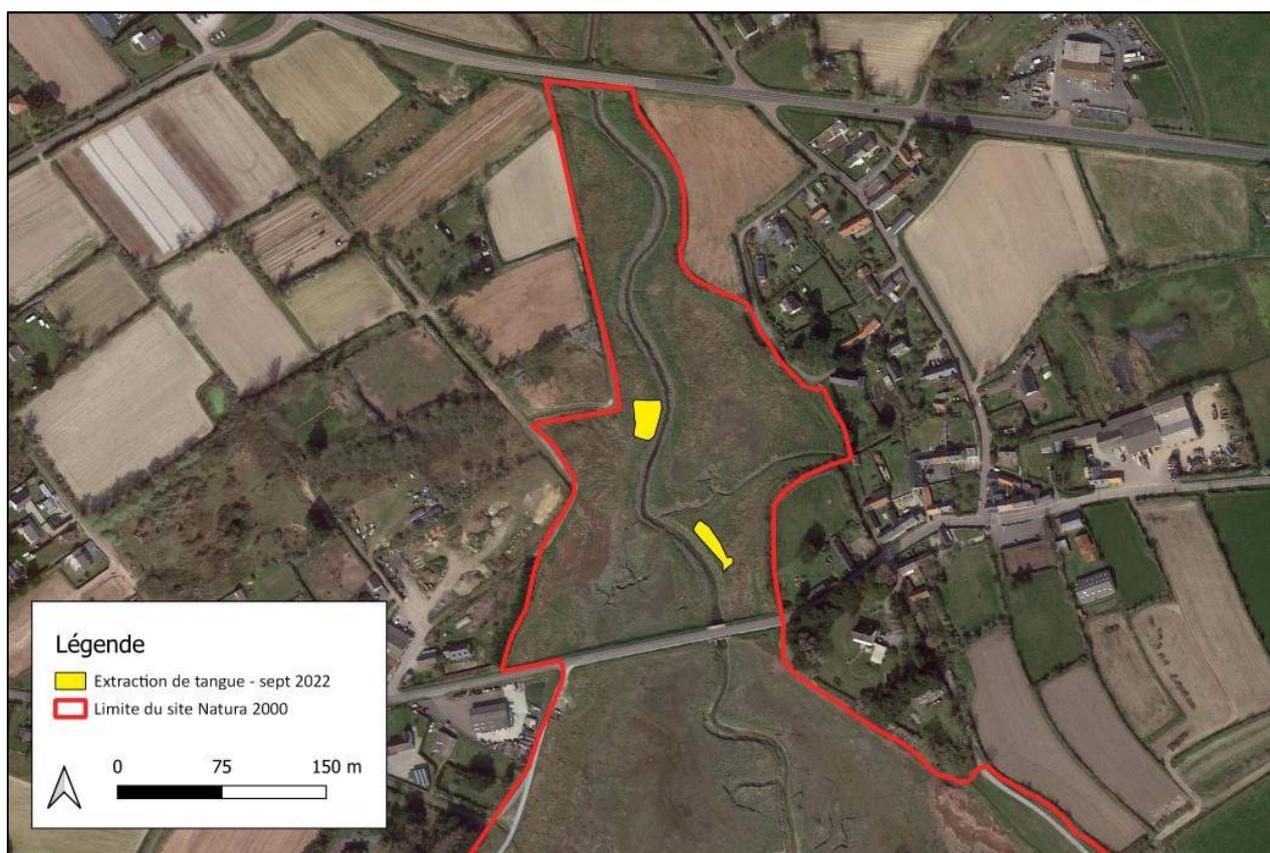


Figure 4 : localisation des placettes d'extraction de tange.



Placette d'étrépage

Dépôt de tange pour consolider l'enrochement temporairement

❖ Dépôt de fumier / déchets verts dans une mare – lande de Millières



Dépôt de fumier au sein d'une mare – lande de Millières

Un premier dépôt de déchets verts avait été réalisé en 2020. En 2021, du fumier a été déposé au sein de la même mare. Une remise en état est nécessaire.

❖ Projet éolien

Un projet de construction d'un parc éolien de 3 éoliennes de 165 m autour de la carrière de Muneville-le-Bingard sur les communes de La Feuillie et de Muneville-le-Bingard est à l'étude.

❖ Fauche de la lande de Vesly

Surface de la lande de Vesly : 40 ha

Surface lande ouverte : 20 à 25 ha

Depuis 2020, un agriculteur fauche la lande de Vesly ; les produits de fauche servent de litière pour ces bovins. Les modalités d'intervention sont définies dans un prêt à usage. Chaque année, l'agriculteur fauche une zone fin mars avec une rotation tous les 5 ans afin de conserver la végétation de lande et notamment les bruyères.

Ces travaux ont par ailleurs un intérêt écologique. Cela permet le maintien d'un milieu ouvert tout en conservant une mosaïque de milieux et de hauteurs de végétations favorables à la faune et la flore : la Gentiane pneumonanthe, l'Azuré des Mouillères, les reptiles (vipère, orvet, lézard vivipare et couleuvre à collier), les passereaux ...

Fin mars 2022, l'agriculteur a fauché 3,6 ha de lande - cf. carte ci-dessous.

FAUCHE LANDE DE VESLY - MARS 2022

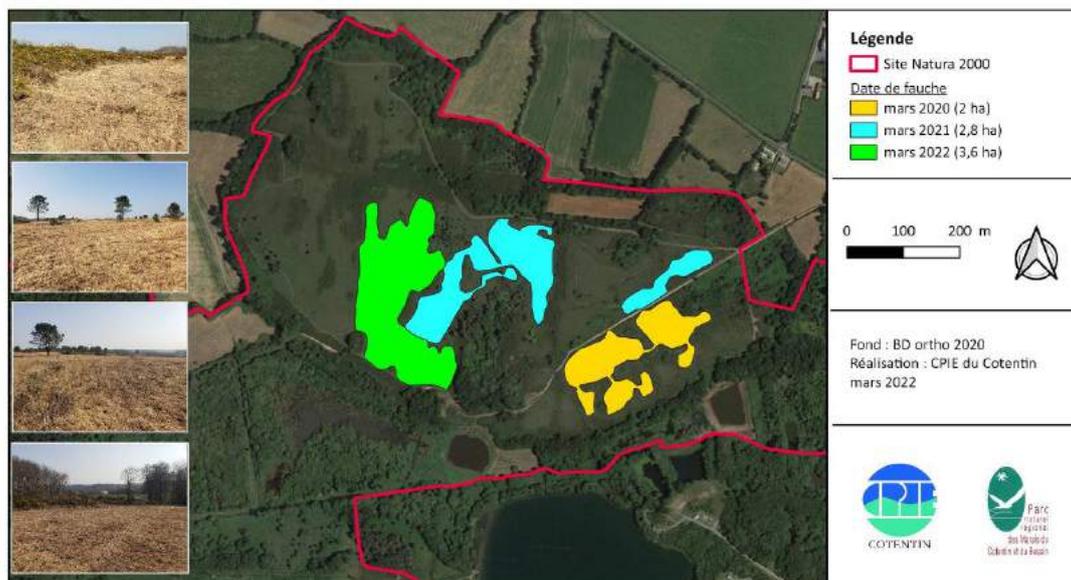


Figure 5 : fauche réalisée fin mars 2022 – lande de Vesly.

❖ Sentier de découverte – RBD « La Feuillie »

La commune de La Feuillie souhaite relier le bourg à la forêt communale par un chemin de randonnée. En parallèle, l'ONF avait pour projet de réaliser un sentier de découverte au sein de la forêt. La communauté de communes COCM a donc réuni un groupe de travail pour construire le projet. Une première réunion a eu lieu à la mairie de La Feuillie le 7/11/22. Etaient présents : le maire de la Feuillie et un conseiller, le CPIE du Cotentin, la COCM, l'ONF et le CD 50 (attitude Manche).

❖ Trame verte et bleue

La communauté de communes bénéficie d'un accompagnement technique et financier de la Région Normandie pour élaborer une stratégie globale de développement durable sur différentes thématiques. En matière de biodiversité, le choix s'est porté sur l'élaboration d'une stratégie « Trame Verte et Bleue » à l'échelle du territoire intercommunal. Pour réaliser sa stratégie TVB, la Communauté de Communes a fait appel à une stagiaire, Montaine PESON, étudiante en dernière année d'ingénieur en agronomie et en écologie à AgroCampus Ouest afin de réaliser le diagnostic du territoire avec les données existantes disponibles grâce au PNR MCB et aux Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) validés ou en cours d'élaboration. Ce diagnostic a été co-partagé avec les acteurs (élus, agriculteurs, associations, etc.) du territoire sous forme d'ateliers permettant in fine l'élaboration d'un plan d'actions.

(source : Bulletin communautaire n°10 - Juillet à décembre 2022 de la Communauté de Communes COCM).

❖ Plan Simple de Gestion - Forêt privée Millières

Dans le cadre d'un projet de rédaction d'un plan simple de gestion sur secteur de landes boisées à Millières, une réunion a été organisée sur place le 03/03/2022. Etaient présents : le bureau d'études en charge de la rédaction du PSG, le CRPF de Normandie, le CPIE du Cotentin et le CEN de Normandie. L'objectif était d'identifier la gestion forestière la plus adaptée aux enjeux environnementaux du site ; cette lande privée se situant au sein du site Natura 2000.



Visite CRPF de Normandie – forêt privée à Millières (50)

III. Etudes / suivis

❖ Marais de Lessay : étude hydrologique 2022/2024

Une réunion de présentation des premiers résultats de l'étude hydrologique a été organisée à la mairie de Lessay le 12 décembre 2022. Cette étude est réalisée par deux bureaux d'études (ecometrum² et Inselberg³) qui réalisent par ailleurs une étude similaire au sein du marais de St-Germain-sur-Sèves.

En comparant les levés topographiques de 1998 avec ceux de 2022, ils ont mis en évidence un affaissement diffus de 20 à 30 cm pouvant aller par endroit jusqu'à 30-40 cm voir même au-delà de 40 cm au niveau de la station de pompage.

Les relevés de terrain montrent :

- à l'aval : la présence de tourbe mais surtout de sédiments de fond d'eau appelés « tufs carbonatés ». Ces tufs se développent lorsqu'il y a un affleurement d'une nappe d'eau calcaire (influence avec les eaux littorales ?).
- Partie médiane : l'épaisseur de tourbe est en moyenne de 3m50 à 4m. Les tourbes sont recouvertes de sédiments minéraux sur environ 30 cm probablement dû à l'inondation régulière.
- Partie amont : à partir des forages, on observe une baisse d'épaisseur de tourbe et une couche d'éléments minéraux allant jusqu'à 50 cm.

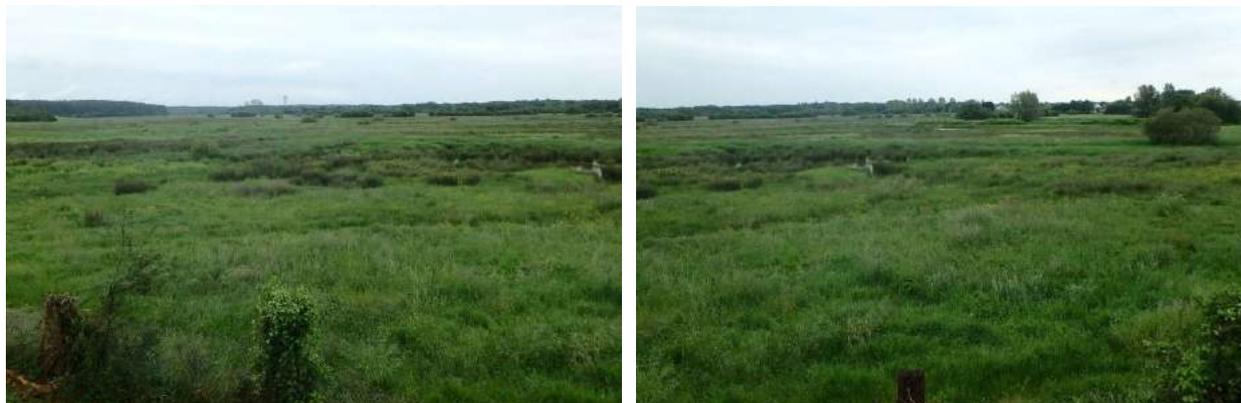
=> l'affaissement réel est probablement plus important : la couche d'éléments minéraux présente au-dessus des tourbes peut aller jusqu'à 50 cm. L'affaissement réel maximum peut donc être de 60 à 80 cm. La tourbe s'est probablement affaissée mais l'analyse est difficile du fait des recouvrements minéraux.

Perspectives pour 2023 : L'objectif est de comprendre la logique d'alimentation du marais grâce à l'analyse bibliographique et à l'installation d'un réseau de 12 piézomètres superficiels à l'automne 2023 qui sera suivi pendant un an. L'enregistrement se fera toutes les 30 min. L'une des hypothèses envisagées serait l'émergence d'une nappe profonde à l'aval. Les bureaux d'études

² Romain Dupéré (<https://www.eco-metrum.fr/>)

³ Alexandre Poiraud

vont également estimés les volumes d'eau rejetés par les entreprises situées à proximité du marais : le marais est-il en capacité d'absorber les volumes d'eau rejetés ? Les bureaux d'études vont travailler sur la caractérisation des différents compartiments plutôt que sur l'analyse de la tourbe.



Marais communal de Lessay – mai 2022 © CPIE

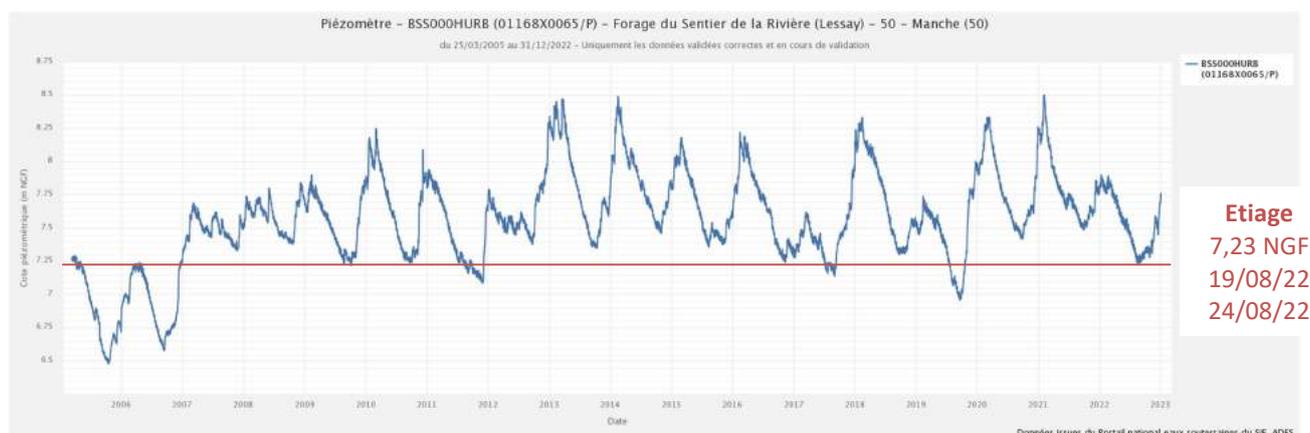


Figure 6 : chronique piézométrique du forage du sentier de la rivière (vallée de l'Ay) – nappe des sables du 23/05/2005 au 31/12/2022.

La figure ci-dessus montre que l'étiage a été atteint mi- août avec une hauteur de 7,23 m NGF⁴ (valeur similaire à 2009, 2010 et 2016). L'étiage a duré plusieurs semaines.

❖ Actualisation de la cartographie des habitats : 2021/2022

L'antenne de Caen du Conservatoire Botanique a réalisé une typologie des habitats sur le site Natura 2000. La phase de terrain s'est déroulée sur 2 ans : 2020 et 2021. Le document est disponible.

Le CPIE du Cotentin a réalisé la cartographie des habitats ; elle s'est déroulée sur 2 ans (AO PNR) : 2021-2022 cf. carte ci-dessous. L'étude sera prochainement disponible –cf. rapport.

L'analyse de l'évolution des prés salés a été réalisé en 2022 et présentée aux acteurs – cf. rapport. Cette analyse permettra notamment d'identifier les actions à inscrire dans le plan de gestion de la MAEC « prés salés ».

⁴ Nivellement Général de France : système d'altitude.

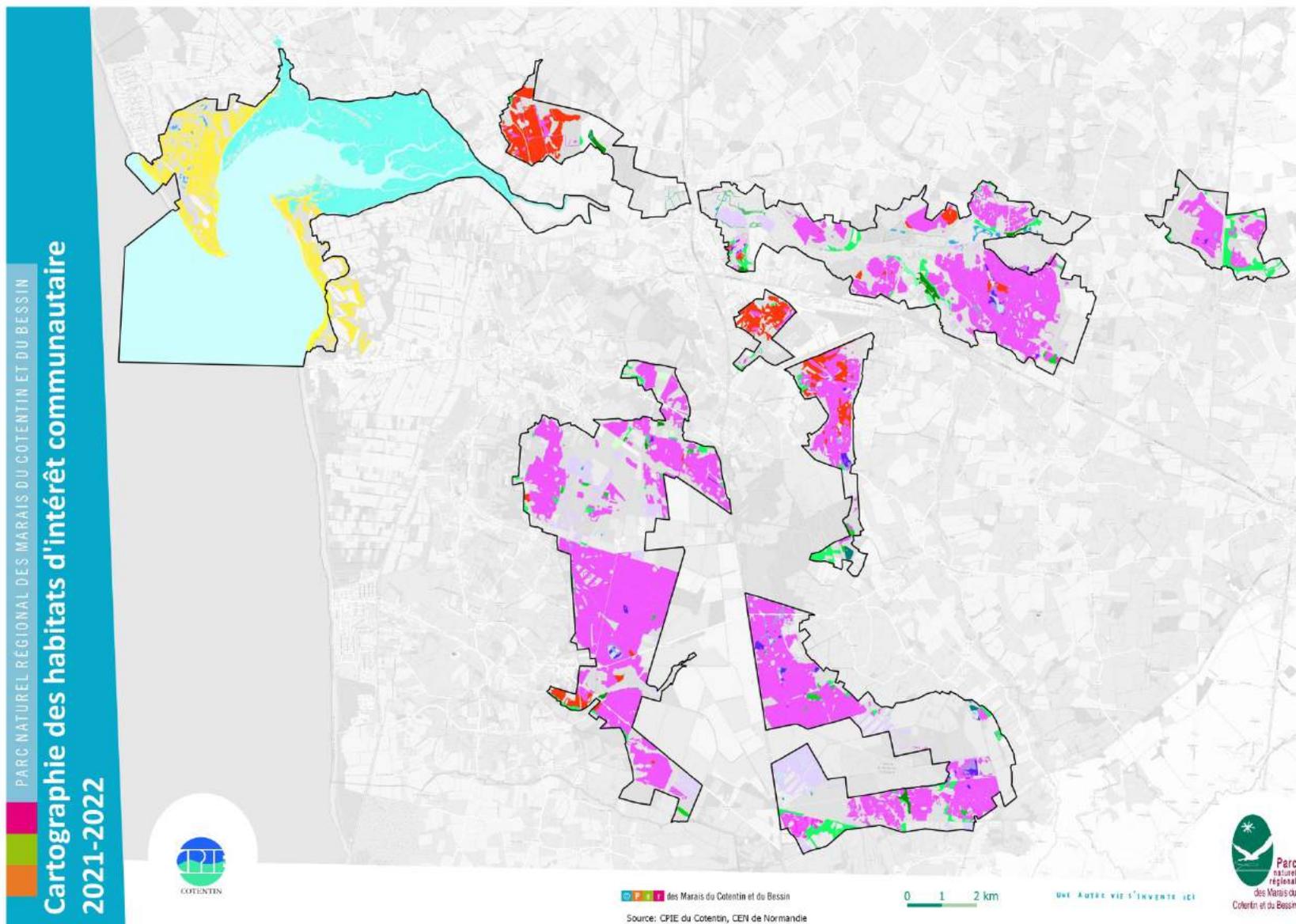


Figure 7 : carte des habitats d'intérêt communautaire.

Légende

 Site Natura 2000

 1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine

 1130 - Estuaires

 1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse

 1310 - Végétations pionnières à Salicornia / autres espèces

 1330 - Prés-salés atlantiques

 2110 - Dunes mobiles embryonnaires

 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral

 2130 - Dunes côtières fixées

 2160 - Dunes à Hippophaë rhamnoides

 2170 - Dunes à Salix repens spp. Argentea

 2190 - Dépressions humides intradunaires

 3110 - Eaux oligotrophes

 3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes

 3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires

 3150 - Lacs eutrophes naturels

 4010 - Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix

 4020 - Landes humides atlantiques à Erica ciliaris et Erica tetralix

 4030 - Landes sèches européennes

 6230 - Formations herbeuses à Nardus

 6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux

 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires

 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude

 7110 - Tourbières hautes actives

 7120 - Tourbières hautes dégradées

 7140 - Tourbières de transition et tremblantes

 7230 - Tourbières basses alcalines

 7150 - Dépressions sur substrats tourbeux

 7210 - Marais calcaires à Cladium mariscus

 9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques

 9130 - Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

 9190 - Vieilles chênaies acidophiles

 91D0 - Tourbières boisées

 91E0 - Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior

 - x 1310 - Végétations pionnières à Salicornia x habitat non IC

 - x 1330 - Prés-salés atlantiques x habitat non IC

 - x 2130 - Dunes côtières fixées x habitat non IC

 - x 3110 - Eaux oligotrophes x habitat non IC

 - x 3110 x 3150 - Eaux oligotrophes x Lacs eutrophes naturels x habitat non IC

 - x 3150 - Lacs eutrophes naturels x habitat non IC

 - x 4010 - Landes humides atlantiques x habitat non IC

 - x 4030 - Landes sèches x habitat non IC

 - x 6410 - Prairies à Molinie x habitat non IC

 - x 7210 - Marais calcaires à Cladium mariscus x habitat non IC

 - x 7230 - Tourbières basses alcalines x habitat non IC

 - x 9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques x habitat non IC

 1310 x 1330 - Végétation pionnière x Prés salés atlantiques

 1330 x 2110 - Prés-salés atlantiques x Dunes mobiles embryonnaires

 2120 x 2130 - Dunes mobiles x Dunes fixées

 3110 x 3140 - Eaux oligotrophes x Eaux oligo-mésotrophes calcaires

 3110 x 3150 - Eaux oligotrophes x Lacs eutrophes naturels

 3110 x 3160 x 7110 x 7230 - Eaux oligo. x Lacs/mares dystrophes x Tourbières hautes act. x Tourbières basses alca.

 3110 x 4010 - Eaux oligotrophes x Landes humides atlantiques

 3110 x 4010 x 6410 - Eaux oligotrophes x Landes humides atlantiques x Prairies à Molinie

 3110 x 4010 x 7150 - Eaux oligotrophes x Landes humides atlantiques x Dépressions

 3110 x 6410 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées x Prairies à Molinie

 3110 x 6410 x 7150 - Eaux oligotrophes x Prairies à Molinie x Dépressions

 3110 x 7110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées x Tourbières hautes actives

 3110 x 7110 x 7150 - Eaux oligotrophes x Tourbières hautes actives x Dépressions

 3110 x 7120 - Eaux oligotrophes x Tourbières hautes dégradées

 3110 x 7150 - Eaux oligotrophes x Dépressions sur substrats tourbeux

 3110 x 7210 x 7230 - Eaux oligotrophes x Tourbières hautes dégradées x Tourbières basses alcalines

 4010 x 6230 - Landes humides atlantiques x Formations herbeuses à Nardus

 4010 x 6410 - Landes humides atlantiques x Prairies à Molinie

 4010 x 6410 x 7110 - Landes humides atlantiques x Prairies à Molinie x Tourbières hautes actives

 4010 x 7110 - Landes humides atlantiques x Tourbières hautes actives

 4010 x 7120 - Landes humides atlantiques x Tourbières hautes dégradées

 4010 x 7150 - Landes humides atlantiques x Dépressions sur substrats tourbeux

 4020 x 6410 - Landes humides atlantiques x Prairies à Molinie

 4020 x 7120 - Landes humides atlantiques x Tourbières hautes dégradées

 4030 x 6230 - Landes sèches européennes x Formations herbeuses à Nardus

 6410 x 7110 - Prairies à Molinie x Tourbières hautes actives

 6410 x 7150 - Prairies à Molinie x Dépressions sur substrats tourbeux

 6410 x 7230 - Prairies à Molinie x Tourbières basses alcalines

 6410 x 9190 - Prairies à Molinie x Vieilles chênaies acidophiles

 7110 x 7120 - Tourbières hautes actives x Tourbières hautes dégradées

 7110 x 7140 - Tourbières hautes actives x Tourbières de transition

 7110 x 7150 - Tourbières hautes actives x Dépressions sur substrats tourbeux

 7110 x 7210 - Tourbières hautes actives x Marais calcaires à Cladium mariscus

 7110 x 7230 - Tourbières hautes actives x Tourbières basses alcalines

 7120 x 7140 - Marais calcaires à Cladium mariscus x Tourbières de transition

 7120 x 7150 - Marais calcaires à Cladium mariscus x Dépressions sur substrats tourbeux

 7210 x 7230 - Marais calcaires à Cladium mariscus x Tourbières basses alcalines

 9120 x 9190 - Hêtraies acidophiles atlantiques x Vieilles chênaies acidophiles

 9120 x 91E0 - Hêtraies acidophiles atlantiques x Forêts alluviales

IV. Communication/sensibilisation

- **Présentation de Natura 2000 auprès des équipes municipales**

Correspondance avec le Docob :

- Objectif O « Favoriser l'implication des usagers dans les démarches de préservation des habitats et des espèces »

Lors du COPIL du 14/12/21, il avait été décidé de proposer à l'ensemble des équipes municipales une présentation de Natura 2000, sur le terrain ou en début de conseil municipal. En 2022, un courrier a été envoyé à l'ensemble des communes. Stéphanie Maubé et Maïwenn Le Rest sont intervenues au début de 2 conseils municipaux : Saint-Germain-sur-Ay (15/06/22) et Muneville-le-Bingard (16/05/22).

- **Sorties découvertes pour le grand public**

Correspondance avec le Docob :

- Objectif O3 « Communiquer, informer, sensibiliser le public sur le patrimoine naturel »
- Fiche action n°21b « Réalisation d'animations découvertes »

Cet été, le CPIE du Cotentin a réalisé plusieurs sorties sur le site Natura 2000 : visite de la RNN de la tourbière de Mathon, traversée du havre de St-Germain-sur-Ay, écoute de l'Engoulevant d'Europe, etc. Des animations auprès des scolaires sont également réalisées par l'équipe d'animation du CPIE du Cotentin au sein du site Natura 2000.

- **Présentation du site Natura 2000 à des étudiants de Master 2**

Correspondance avec le Docob :

- Objectif O3 « Communiquer, informer, sensibiliser le public sur le patrimoine naturel »

Comme chaque année, les étudiants du Master 2 de l'université de Rouen sont venus découvrir les richesses et les actions réalisées sur le site Natura 2000 des landes de Lessay : découverte de la mare de Sursat et de la station à Andromède avec Marlène Melou (agent ONF) et visite d'une ferme d'élevage ovins dans le havre de St-Germain, avec Stéphanie Maubé.

SUIVIS SCIENTIFIQUES DES HABITATS ET DES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

I. Suivi des espèces d'intérêt communautaire

Correspondance avec le Docob :

- Objectif N2 « Assurer un suivi des habitats et des espèces d'Intérêt Communautaire »
- Fiche action n°7b « Suivi des espèces d'intérêt communautaire »

1. Triton crêté

Description sommaire de l'espèce

Le Triton crêté (*Triturus cristatus*) est inscrit à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore ». Cette espèce bénéficie d'un suivi régulier, depuis 1998, au sein du périmètre Natura 2000 « Havre de St-Germain-sur-Ay/Landes de Lessay ».

Depuis 2005, le suivi du triton crêté et des autres espèces d'amphibiens, est intégré au programme *PopAmphibiens*⁵ de l'Observatoire National de la Batrachofaune Française dépendant du Muséum National d'Histoires Naturelles (ONBAF/MNHN).



Protocole :

- Jusqu'en 2006 : 3 visites par an (en début, au milieu et en fin de saison de reproduction).
- Relevé des indices de reproduction : chants, adultes en livrée de reproduction, parades nuptiales ou amplexus, pontes, larves ou têtards, imagos
- Présence/absence
- Depuis 2007, 3 visites (dont une nocturne) **tous les deux ans**.

Tableau 6 : synthèse des suivis « Triton crêté » entre 2010 et 2021.

0 : site prospecté mais pas d'individus observés.

1 : site prospecté. Présence du Triton crêté

- : site non prospecté

| Site | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|----------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Pointe du banc | - | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | - | 0 |
| Mare RBD Vesly | 1 | - | - | - | 0 | - | - | - | - | - | - | - |

| Site | 2022 |
|----------------|------|
| Pointe du banc | 0 |
| Mare RBD Vesly | - |

Les populations de Triton crêté au sein du site Natura 2000 ont toujours été très faibles ; des colonies plus importantes sont présentes à proximité du site Natura 2000. **L'objectif sur le site Natura 2000 est de maintenir des milieux favorables pour l'accueil de cette espèce** (déplacement et/ou reproduction). La pointe du Banc semble le secteur le plus favorable pour le Triton crêté. Ce site fait donc l'objet d'un suivi régulier par le SyMEL et le CPIE : le réseau de mares est fonctionnel et en bon état de conservation et les mesures de salinité réalisées montrent qu'ils s'agissent de mares d'eau douce.

⁵ Anciennement programme M.A.R.E.

2. Flûteau nageant

Correspondance avec le Docob :

- Objectif N2 « Assurer un suivi des habitats et des espèces d'Intérêt Communautaire »
- Fiche action n°7b « Suivi des espèces d'intérêt communautaire »



Luronium natans © Le Rest M.

Description sommaire de l'espèce

Le Flûteau nageant (*Luronium natans*) est une plante vivace de 10 cm à 1 m, possédant deux types de feuilles : certaines sont submergées, fines et allongées, les autres flottantes petites et arrondies. Ses fleurs blanches au cœur jaune sont visibles de juin à septembre. Cette espèce est inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats 92/43/CEE.

Protocole

Le protocole de suivi utilisé est celui du programme de suivi des stations de taxons vulnérables mis en place par le Conservatoire Botanique National de Brest (Magnanon, 2008). Une fiche de relevé a été remplie pour chaque station.

Réserve Biologique Dirigée de La Feuillie

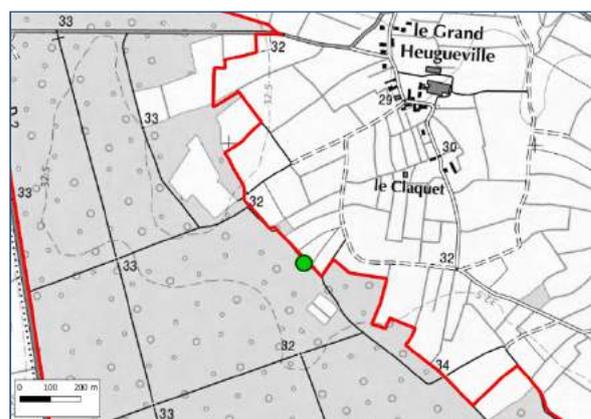
Date du suivi : 13/05/2022.

→ Station 1 : fossé est

Cette station est située dans un fossé communal (1m50 de large) en face d'une tourbière (parcelle 4). Un seuil a été posé en septembre 2002 par l'ONF afin de favoriser le maintien d'un niveau d'eau suffisant dans ce fossé. Des travaux ont été réalisés à l'automne 2013 afin de favoriser le maintien et le développement de cette station : curage partiel du fossé et restauration du seuil.

Présence d'eau dans le fossé : oui.

Observation 2022 : la station mesure environ 1 m² avec la présence de quelques feuilles flottantes et submergées. Cette station n'est pas en bon état de conservation : ombrage dû à la haie située sur le talus Est, assèchement prolongé de la station sur la période estivale, ...



Station n°1 à *Luronium natans* – forêt communale de La Feuillie © CPIE

→ **Station 2 : fossé nord**

Station non prospectée (espèce non revue pendant plusieurs années + milieu peu favorable)

→ **Station 3 : fossé ouest**

Station non prospectée (espèce non revue pendant plusieurs années + milieu peu favorable)

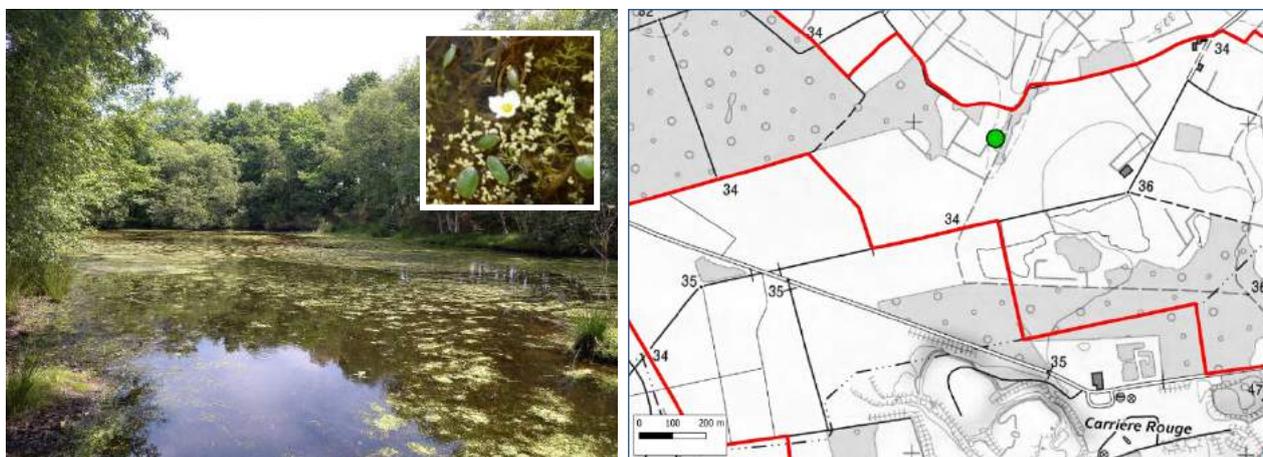
La Feuillie

✓ **Station 13 « le Vernay, La Feuillie »**

Propriétaire : Privé.

Date de prospection : 06/06/2022

Observation 2022 : La station n°13 se trouve dans une mare oligotrophe au sud-est de la forêt communale de La Feuillie. La station est dans un bon état de conservation.



Station n°13 à *Luronium natans* – mare privée (La Feuillie) © CPIE

Vallée de l'Ay

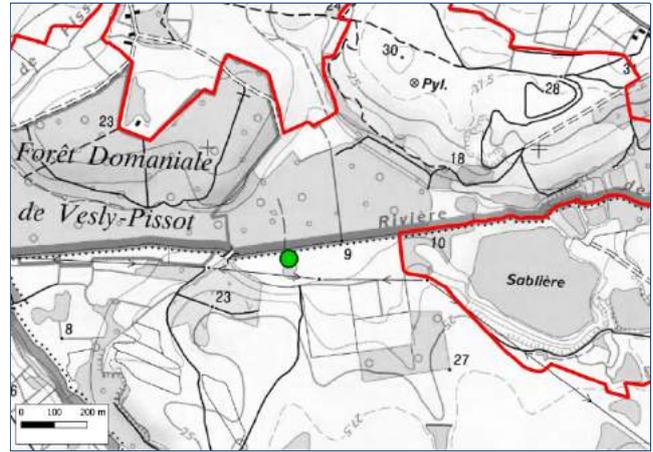
✓ **Station 4**

Propriétaire / gestionnaire : Conseil Départemental de la Manche.

Date de prospection : 27/07/2022

Présence d'eau dans la mare : oui

Observation 2022 : la station se maintient ; elle mesure en moyenne 500 m². Cette station est en bon état de conservation.



Etat de la station le 27/07/22 © CPIE

✓ **Stations 5 & 6**

Date de prospection : 20/06/2022. Non revues

Pirou

✓ **Station 7, lande de la Tournerie**

Cette station n°7 se trouve dans une mare oligotrophe au sein de la lande privée de la Tournerie. Elle a été découverte en 2003 par Wilfred Ratel (stagiaire au CPIE du Cotentin). Des travaux d'abattage ont été réalisés par le propriétaire autour de la mare en 2015 (cf. bilan d'activités 2015) ; ils ont eu un effet bénéfique sur la station : apport de lumière, ...

Propriétaire : M. Delaplanche. Gestionnaire : CEN Normandie.

Date du suivi : 19/05/2022

Présence d'eau dans la mare : oui

Observation 2022 : Quelques individus ont été observés au sein de la mare. La station est dans un état de conservation jugé moyen du fait du recouvrement important de *Potamogeton polygonifolius* (compétition végétale).



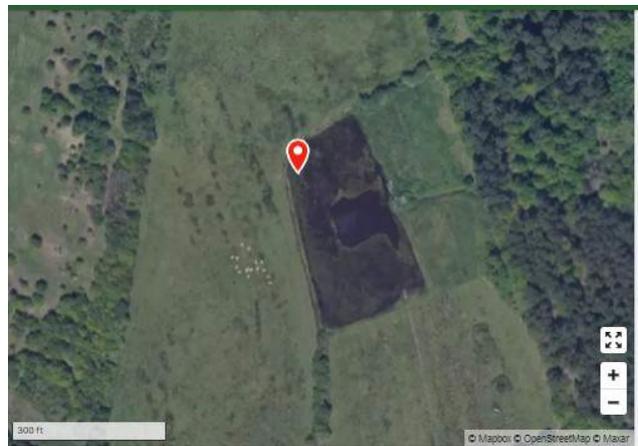
Station n°7 à *Lurionium natans* – lande de la Tournerie © CPIE

✓ **Stations 10 et 11 « Far West »**

Propriétaire : Privé. Gestionnaire : CEN de Normandie (convention de gestion).

Date de prospection : 08/06/2022.

Observation 2022 : le *Lurionium* a été observé uniquement dans la station n°10. Cette station se trouve dans une mare de chasse de 6 000 m² au sein d'une prairie humide, sous convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie. La station couvre environ 10 m² ; elle se développe au sein d'une végétation à *Hypericum elodes* (*Hyperico elodis* - *Potametum oblongi*), habitat d'intérêt communautaire non prioritaire (3110). Cette station est dans un bon état de conservation.



Station n°10 à *Lurionium natans* – far west (Pirou) © CPIE

✓ **Station 12 « Ruisseau de la Reine »**

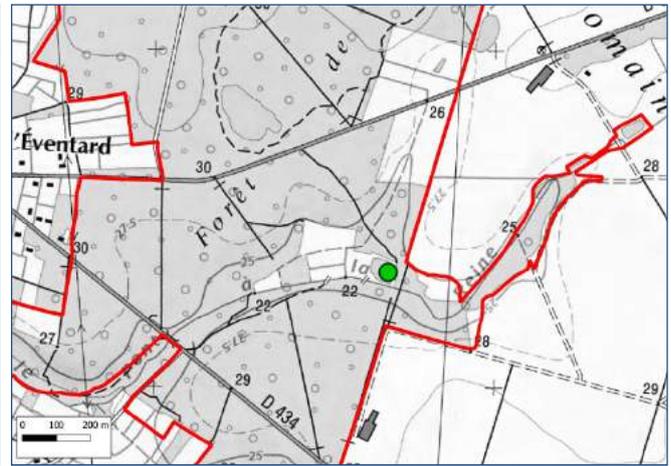
La station n°12 se trouve dans une mare de chasse de 3 500 m² au sein d'une prairie humide.

Propriétaire : privé.

Date de prospection : 25/05/2022

Présence d'eau dans la mare : oui

Observations 2022 : Le *Lurionium* se développe sur les bords de la mare. La station mesure 20 m² et est dans un bon état de conservation.



Station n°12 à *Luronium natans* – ruisseau de la reine (Pirou) © CPIE

RBD Vesly-Pissot

Le bilan d'activités de 2002 fait état d'une **station (n°8)** à *Luronium natans* en bordure de la RBD de Vesly-Pissot située dans le fossé longeant la réserve par l'ouest. Elle était représentée par une petite population d'une surface d'environ 5 m². Cette station n'a pas été revue depuis.

Par contre, une nouvelle station est apparue en 2015 après des travaux de curage d'une portion du fossé situé au nord de cette RBD.

✓ Station 9

Propriétaire : État.

Gestionnaire : ONF

Date de prospection : 27/07/2022.

Observation 2022 : aucun individu observé. Cette station n'a pas été revue depuis 2017 car le milieu n'est plus favorable au *Luronium* : fermeture, compétition végétale. Afin de rajeunir la station, un curage superficiel est nécessaire.



État de la station n°9 – 27/07/22

Autres stations non revues

Le premier document d'objectifs (1999-2008) mentionnait 3 stations confirmées de Flûteau nageant : en forêt de St-Patrice-de-Clais, en forêt de Créances et à l'ouest de la mare du Blaquet sur la commune de La Feuillie. Ces 3 stations n'ont pas été retrouvées au cours du suivi spécifique depuis 2000. Elles n'ont pas été prospectées depuis un moment ; un retour sur ces stations est à envisager.

SUIVI FLÛTEAU NAGEANT 2022

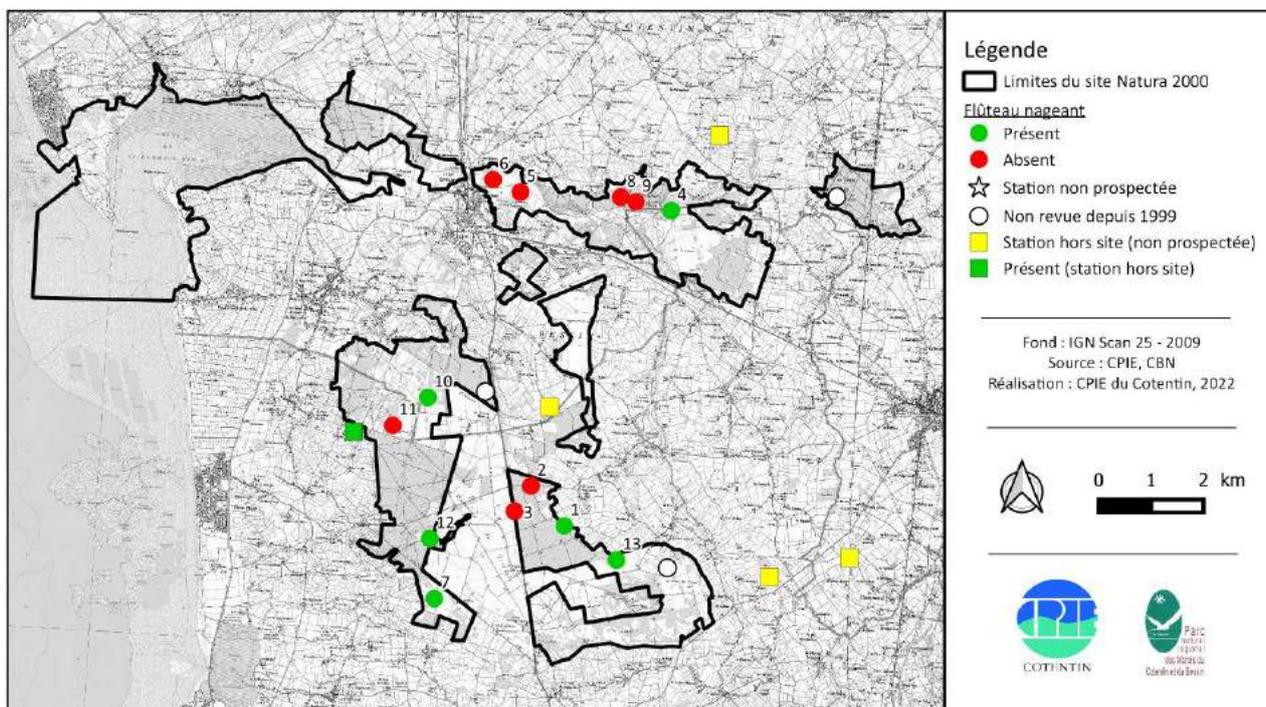


Figure 8 : carte synthétique du bilan 2022 du suivi du Flûteau nageant.

3. PROCOLE « VIGIE CHIRO »

Correspondance avec le Docob :

- Objectif N4 « Compléter les connaissances scientifiques du patrimoine naturel et des paramètres abiotiques »
- Fiche action n°13b « Inventaire plus approfondi des espèces de l'Annexe II »

En 2019, le PNR a mis en place le protocole « VIGIE-CHIRO Point fixe » du MNHN sur le site Natura 2000.

En 2022, deux points d'écoute ont été suivis avec une nuit complète d'enregistrement fin juin-début juillet et une seconde nuit fin août-septembre grâce à un détecteur passif (ici un SM4 Bat-FS équipé d'un micro SMM-U1) :

- Lande de la Tournerie (Pirou)
- mare du Blaquet (Muneville-le-Bingard).



Détecteur d'ultrasons © CPIE

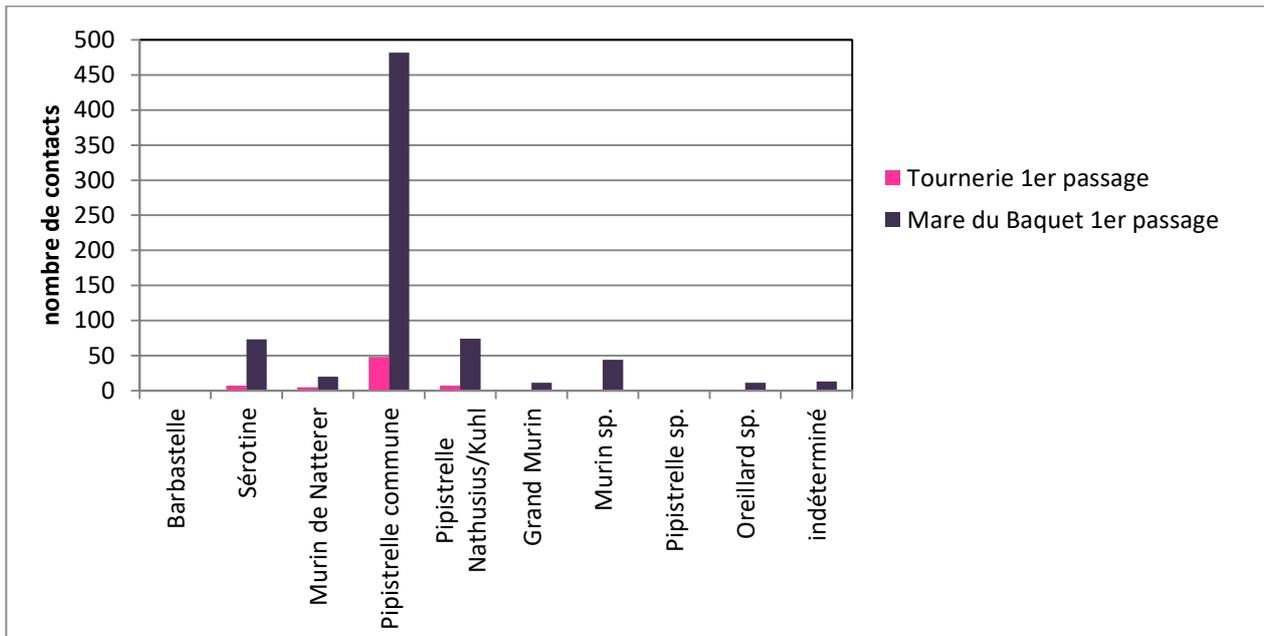


Figure 9 : Nombre de contacts / espèces lors du 1^{er} passage (juin 2022).

Deux espèces d'intérêt communautaire ont été détectées :

- La Barbastelle sur la lande de la Tournerie (Pirou)
- Le Grand Murin autour de la Mare de Blaquet (Muneville-le-Bingard)

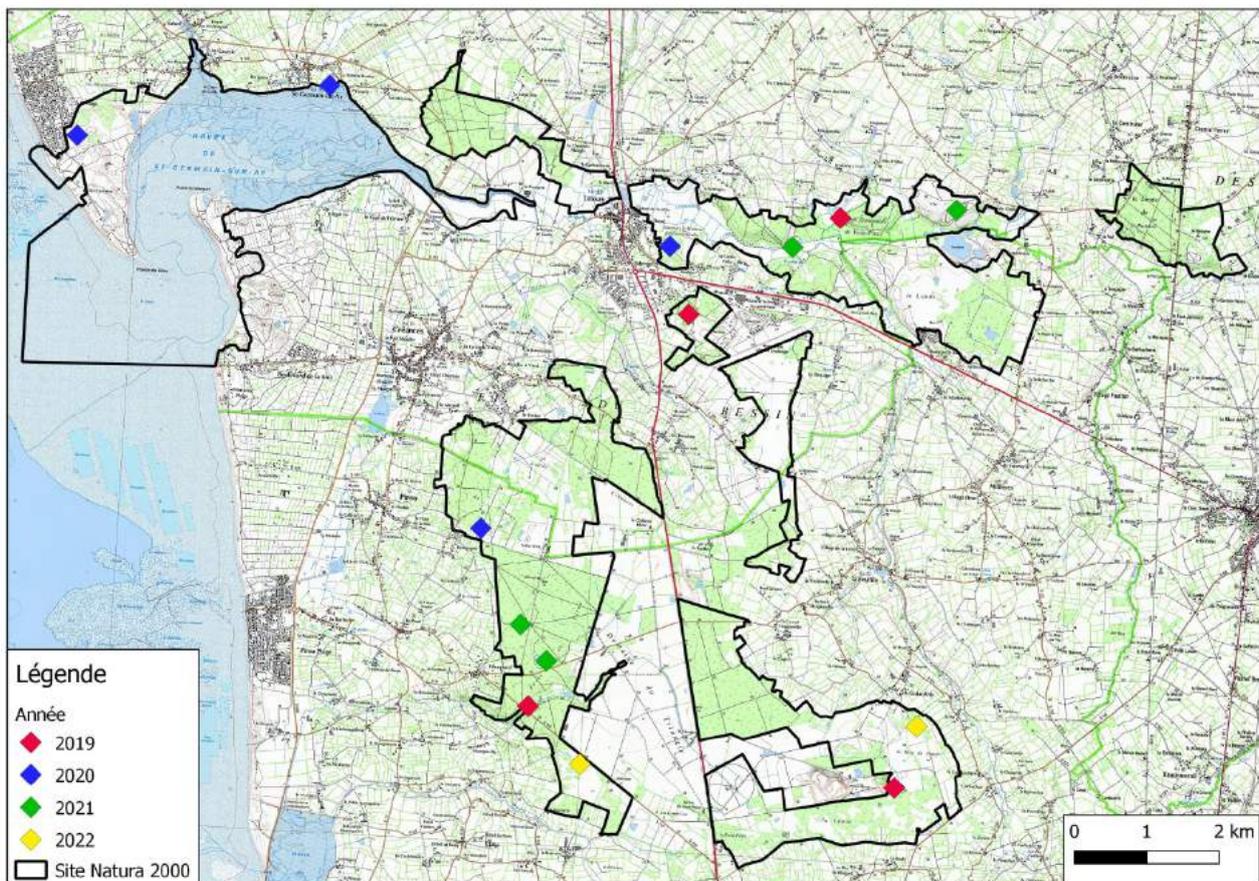


Figure 10 : Points d'écoute « Vigie Chiro » sur le site Natura 2000.

II. Suivi des travaux de gestion

En 2022, le suivi des travaux de gestion a été réalisé à la marge du fait de la cartographie des habitats réalisés en parallèle.

Correspondance avec le Docob :

- Objectif N3 « Assurer un suivi des travaux de gestion »
- Fiche action n°10b « Evaluation des travaux par suivi de la végétation »

1. Lande communale de Millières

| | | |
|---------------------|--|--|
| Propriétaire | Commune de Millières | |
| Gestionnaire | ONF (74 ha) + commune de Millières | |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Restaurer les landes à bruyères - Créer des clairières et/ou corridors au sein des landes boisées | |
| Travaux réalisés | 1998 | <ul style="list-style-type: none"> ○ Coupe de pins maritimes avec exportation ○ Fauche mécanisée de 10 ha de landes à bruyères, avec exportation |
| | 2001/2002 | ○ Broyage de 2 ha de landes à bruyères |
| | 2005/2009 | <ul style="list-style-type: none"> ○ Coupe de pin maritime avec exportation (2006) ○ Broyage (2 passages) de 6 ha de landes, avec exportation (2007 et mars 2010) |
| | 2017/2021 | <ul style="list-style-type: none"> ○ Coupe de pins (5,3 ha) ○ Broyage mécanique avec exportation (5,5 ha) ○ Ré-ouverture des pistes de l'ancien motocross (afin de favoriser la gentiane et donc l'azuré des Mouillères (0,5 ha). |
| | Chantier bénévole | <ul style="list-style-type: none"> ○ Chantier bénévole : arrachage de jeunes pins (mars 2018) ○ Chantier bénévole : arrachage de jeunes pins (nombre 2021) |
| Protocoles de suivi | 1998 : suivi photo de l'évolution du Pin maritime. | |
| | 2001-2002 : 5 placettes de suivi (4m*4m) => arrêt du suivi, la végétation est plus ou moins stable | |
| | Contrat Natura 2000 : 5 placettes de suivi (5m*4m) | |

Non réalisé : prochain suivi 2023.

2. Le Haut-bois, Lessay

| | | |
|--------------------|---|--|
| Propriétaire | Commune de Lessay | |
| Gestionnaire | ONF | |
| Plan de gestion | Non | |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter un secteur de landes mésophiles à méso-hygrophiles envahi par les pins maritimes et la molinie. - Favoriser le retour des bruyères et autres landicoles, notamment les petites communautés végétales vivant dans les chemins de lande (cicendie filiforme, radiole faux-lin...). | |
| Travaux réalisés | Mars 2001 | <ul style="list-style-type: none"> ○ Fauche, mise en balle et exportation. ○ Eclaircie dans le boisement de pin maritime ○ Evacuation des produits de coupe |
| | 2007 | Broyage mécanique d'une zone de fourrés à ajoncs (500 m ²), dans le prolongement |
| Protocole de suivi | <ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux initial, avant travaux. - Relevé global de la végétation dans les trois secteurs concernés (tous les deux ans) | |

Ce site n'est plus suivi car pour le moment aucune action de gestion n'a été réalisée depuis 2007. **Des travaux d'entretien de lande sont à prévoir** car le milieu se ferme (prévoir un contrat Natura 2000 en 2021 ou 2022).

3. RBD de La Feuillie

| | |
|----------------------------|---|
| Propriétaire | Commune de La Feuillie |
| Gestionnaire | ONF |
| Plan de gestion | Oui |
| Travaux réalisés et suivis | |
| 1999 | <ul style="list-style-type: none"> ⊗ Coupe de ligneux (pins maritimes, saules) et de touradons de molinie, avec exportation ⊗ Etrépage de deux secteurs tourbeux |
| 2007-2011 | Contrat Natura 2000 : création de clairières et entretien des pare-feu et des clairières existantes |
| 2012-2016 | Contrat Natura 2000 : restauration d'une station de <i>Luronium natans</i> et entretien de landes humides (pare-feu / clairières) |
| 2016-2020 | Contrat Natura 2000 : Entretien des pare-feux par broyage mécanique avec export + création d'un pare-feu pour connecter deux espaces ouverts (landes et toubières) |
| Protocole de suivi | Relevé global de la végétation dans les deux secteurs concernés tous les 2 ans + suivi photo du pare-feu créé par l'ONF Suivi Andromède à feuilles de Polion, Lycopode inondé et Spiranthe d'été |

Non réalisé : prochain suivi de la végétation en 2023.

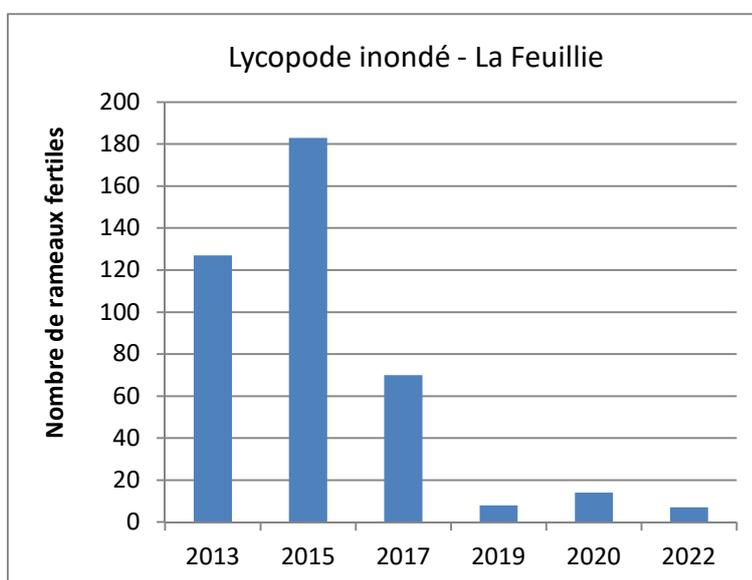


Figure 11 : suivi du Lycopode - pare-feu La Feuillie.



Lycopode – La Feuillie 07/22

En 2022, seulement 7 rameaux fertiles ont été comptés. Depuis 2017, le nombre de rameaux a fortement chuté.

4. Série écologique de St-Patrice-de-Clajds

| | |
|------------------------------|--|
| Propriétaire | Commune de St-Patrice-de-Clajds |
| Gestionnaire | ONF |
| Travaux réalisés et suivis | |
| 2001 | <ul style="list-style-type: none"> ⊗ Elargissement d'un pare-feu : coupe de ligneux (pins maritimes, saules) et broyage de la strate herbacée, avec exportation |
| 2016/2020 (contrat N2000) | <ul style="list-style-type: none"> ⊗ Coupe de pins (2016/2017) au sein de la parcelle « pins bonzaïs » ⊗ Entretien par broyage mécanique avec exportation (2018) au sein de la parcelle « pins bonzaïs » |
| Protocole de suivi | - Relevé de la végétation + suivi photo tous les 2 ans |

Non réalisé : prochain suivi de la végétation en 2023.

5. Lande de la carrière, Muneville-le-Bingard

| | |
|------------------------------------|---|
| Ayant-droit du site (exploitation) | Société Nouvelle Entreprise Henri (carrière) |
| Gestionnaire | CPIE du Cotentin sous le couvert d'une convention tri-partite SNEH / CFEN/ CPIE |
| Travaux réalisés et suivis | |
| 1999 | <ul style="list-style-type: none"> ○ Débroussaillage de landes hautes à ajonc d'Europe et de landes basses à molinie ou à callune ○ Coupe de ligneux (bouleaux, pins maritimes) avec exportation ○ Etrépage en milieu tourbeux |
| 2001 | <ul style="list-style-type: none"> ○ Débroussaillage de landes hautes à ajonc d'Europe ○ Création d'un seuil en aval de la station de lycopode inondé et éclaircissement ciblé de la végétation autour des pieds de lycopode ○ Coupe de ligneux dans la tourbière active |
| 2016 Chantier bénévole | <ul style="list-style-type: none"> ○ Débroussaillage manuel de fourrés d'ajonc d'Europe + exportation des produits ○ Etrépage dans un fossé ○ Etrépage en lande humide (stockage de produits de gestion) |
| Contrat N2000 2007/2011 | <ul style="list-style-type: none"> ○ Débroussaillage manuel de fourrés d'ajonc d'Europe + exportation des produits ○ Broyage mécanique avec exportation de lande & tourbière ○ Coupe de ligneux en tourbière acide ○ Etrépages dans un fossé |
| Contrat N2000 2018/2022 | <ul style="list-style-type: none"> ○ Broyage de la végétation ○ Coupe de ligneux ○ Etrépages ○ Création de dépressions humides |
| Protocole de suivi | Relevés de la végétation dans 9 carrés permanents Comptage des individus de lycopode inondé |

Date du suivi : 22/07/2022

=> Uniquement comptage du Lycopode inondé

❖ **Suivi de la station du Lycopode inondé, *Lycopodiella inundata***

Date du suivi : 22/07/2022

Résultats : 5 rameaux fertiles ont été comptés. La station n'est pas dans un bon état de conservation car couvre une très faible surface (<1m²).



Station du Lycopode – 22/07/2022

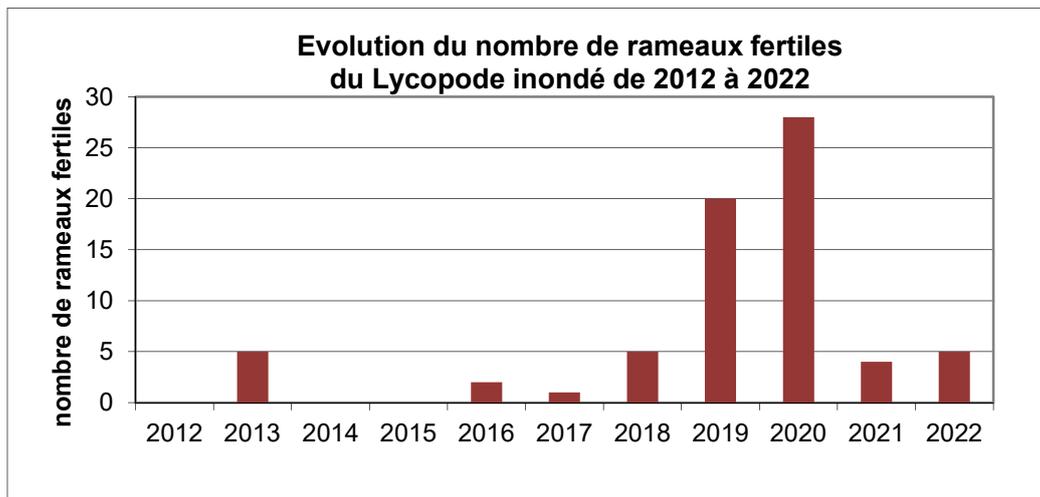


Figure 12 : Evolution du nombre de rameaux fertiles du Lycopode inondé de 2012 à 2020 – lande de la carrière.

La figure ci-dessus met en évidence que le nombre de rameaux fertiles est en baisse depuis 2020. Les étrépages réalisés en 2020 n’ont pour le moment pas été favorable au Lycopode.



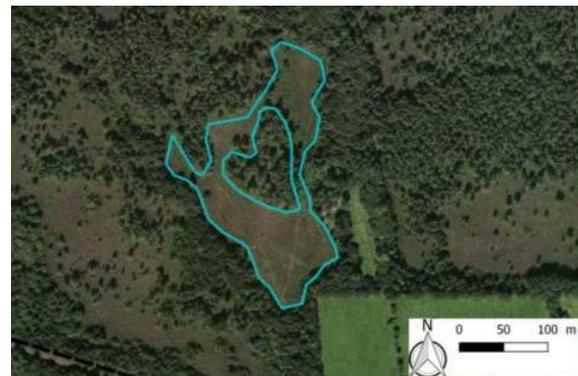
Fossé étrépage en 2020 – 22/07/2022

6. Lande communale de Muneville-le-Bingard

| | | |
|---------------------|--|--|
| Propriétaire | Commune de Muneville-le-Bingard | |
| Gestionnaire | commune de Muneville-le-Bingard | |
| Travaux réalisés | 2007/2011 | ○ Secteur 1 (3,1 ha) : coupe de pins maritime + broyage + exportation (2009/2010) ○ Secteur 2 (1,9 ha) : coupe de pins maritime + broyage + exportation (2007/2008) |
| | 2012/2016 | ⊗ Coupe de pin maritime avec export (1,9 ha) |
| Protocoles de suivi | 3 carrés permanents jusqu’en 2018 Suivi photos à partir de 2019 | |



Secteur 1



Secteur 2

Depuis quelques années, les résineux se développent au sein de ces deux secteurs. Des travaux de coupe ou d'arrachage sont à programmer afin de contrôler les pins maritimes. Un broyage avec exportation pourrait être également envisagé dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Pour le moment, la commune ne souhaite pas engager de travaux.

7. Forêt communale de Pirou

| | |
|---------------------|---|
| Propriétaire | Commune de Pirou |
| Gestionnaire | ONF |
| Travaux réalisés | |
| 2010/2014 | Création de clairières dans la RBD : coupe de pins maritime (dans le cadre de l'exploitation forestière) + broyage + exportation – 1,9 ha |
| 2011/2015 | Etrépages et comblement d'un drain |
| 2016/2020 | Entretien par broyage mécanique avec export des secteurs réouverts |
| Protocoles de suivi | 5 carrés permanents |

Non réalisé : prochain suivi 2023.

8. Lande privée, Pirou

| | |
|----------------------------|---|
| Propriétaire | Privé |
| Travaux réalisés | |
| 2020 (contrat Natura 2000) | Coupe de résineux et broyage de la végétation |
| Protocoles de suivi | Suivi photo |

N+2 après les travaux de coupe de résineux et de broyage de la végétation, le recouvrement végétal est plutôt faible. Le recouvrement des chaméphytes (bruyères) est plus élevé qu'en 2021.

PERSPECTIVES 2023

➔ Contractualisation

- Contrats Natura 2000

En 2023, les contrats Natura 2000 seront instruits par la Région Normandie et non plus par la DDTM 50. Les contrats Natura 2000 seront désormais financés par des crédits FEDER avec un seuil minimum de 25 000 € (80% FEDER et 20% Région Normandie). Pour les projets inférieurs à 25 000 €, des fonds Région pourront être mobilisés. Deux appels à projets seront lancés : un premier au printemps et un second à l'automne. Il sera de nouveau possible de programmer des travaux sur 5 ans.

- MAEC

Pour 2023, les agriculteurs pourront déposer leur demande avant le 15 mai 2023 ; 2023 étant une année prioritaire pour l'engagement des dossiers. La durée des MAEC sera de nouveau de 5 ans. Le PNR des marais du Cotentin et du Bessin et le CPIE accompagneront les agriculteurs pour le montage des dossiers : choix des mesures, définition du plan de gestion, diagnostic agro-écologique, ...

Les bénéficiaires des MAEC devront suivre une formation obligatoire au cours des deux premières années de souscription.

➔ Etudes, suivis scientifiques

- Suivi des travaux de gestion

Un suivi floristique et photographique des placettes existantes sera réalisé, et, si besoin, de nouvelles placettes viendront compléter le réseau existant (dans le cas de travaux récents).

- Suivi des espèces d'intérêt communautaire : Flûteau nageant et Triton crêté (recherche notamment de nouvelles stations dans la vallée de l'Ay).

- Analyse de l'évolution des autres milieux.

Comme pour les prés salés, le CPIE réalisera une analyse de l'évolution des milieux (landes, prairies, dunes, ...). Ce travail permettra notamment :

- **Suivi chauve-souris** : poursuite du protocole VIGIE-CHIRO au sein du site Natura 2000.

- **Autres études / suivis (hors animation Natura 2000) :**

- Suivi amphibien au sein de la Réserve Biologique Dirigée de La Feuillie (ONF)
- Poursuite de l'étude hydrologique dans le marais communal de Lessay (commune de Lessay). L'ONF réalisera également une étude hydrologique de la RBD de Vesly.

➔ COPIL

Le COPIL se réunira en début d'année 2023 pour faire le point sur les actions mises en place et les projets à venir.

↪ Communication

- **Organisation d'un groupe de travail « communication »** pour mieux cerner les attentes.
- **Présentation de Natura 2000 aux conseils municipaux.**
Comme en 2022, le CPIE du Cotentin et la présidente du COPIL présenteront aux communes volontaires « Natura 2000 » (le dispositif, les actions menées depuis 1999) et répondront aux questions et inquiétudes ; en salle ou sur le terrain.
- **Rédaction d'articles sur Natura 2000 dans les bulletins municipaux** (ou autres supports).

↪ Révision du Docob

Le Docob sera révisé en 2024.

En 2023, le CPIE réalisera une évaluation des actions du Docob (2009 à 2023).

Le processus de révision du Docob doit se mener en concertation avec les différents acteurs présents sur le site Natura 2000. Afin d'élaborer une méthodologie pour la concertation, un groupe de travail sera constitué.